

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-double-langage-des-producteurs-europeens-de-biodiesel-face-a-l-Argentine>

Taxes à l'exportation

Le double langage des producteurs européens de biodiesel face à l'Argentine

- Argentine - Économie - Agroalimentaire -

Date de mise en ligne : lundi 21 décembre 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les producteurs de biodiesel européens ont demandé à l'Argentine de modifier sa politique d'impôt différenciés à l'exportation de biocombustible vers l'Europe. L'Argentine vendrait plus d'un million de tonnes de biodiesel à l'Europe, contre 70 000 tonnes en 2008, selon le Conseil européen du biodiesel, d'après une information de l'agence Reuters. Ils oublient que les grands producteurs de biodiesel en Argentine sont aussi des sociétés européennes, à commencer par Louis Dreyfus.

« L'industrie du biodiesel de l'union européenne est très préoccupée par la forte croissance des exportations de biodiesel argentin enregistré depuis janvier et est prête à prendre des mesures adéquates pour rééquilibrer la situation du marché » a-t-il été déclaré à l'agence Reuters L'association « regarde toutes les options légales et politiques possibles » pour faire face à la croissance des exportations de l'Argentine dont elle considère que c'est une conséquence d'un niveau taxes d'exportation inférieur à la normale pour le biodiesel, appelées impôts d'exportation différenciés (DET). Ceux ci sont préjudiciables aux producteurs du vieux continent. « Les options incluent notamment d'enquêter sur de possibles pratiques de dumping , de comparer la compatibilité entre ces DET argentins et les règles de l'OMC ». Ils estiment que les exportations sont dopées parce que la production et l'exportation de biodiesel argentin sont soumis à moins d'impôt que l'huile de soja, matière première utilisée dans la production de biocombustible.

De leur côté, les producteurs de biocombustibles argentins ne considèrent pas qu'il y ait quelques pratiques commerciales discriminantes : l'existence de rétention différenciées, soit de taxes à l'exportation différenciées existent depuis de nombreuses années, et beaucoup de pays le pratiquent, explique ton du côté de la Chambre argentine des énergies renouvelables.

Il semble que les exportations argentines aient augmenté notamment depuis que les règles européennes ont changé envers les exportations étasuniennes de biodiesel depuis mars dernier, prenant en quelque sorte le relai de celles-ci.

Toutefois l'association européenne de producteurs de biodiesel ne devrait pas oublier une chose : parmi les grands producteurs de biocombustibles en argentine on compte des entreprises européennes, à commencer par la société Louis Dreyfus. Ce groupe français est implanté en Argentine depuis près de cent ans, on estime que le montant de ses exportations de grains et d'oléagineux depuis l'Argentine dépasse les deux milliards de dollars (quatrième exportateur du pays). Plus de cinq millions de tonnes de soja sont ainsi exportés sous toutes ses formes. Le groupe a mis en place il y a plus d'un an une unité de production de biodiester sur son site de General Lagos avec une capacité d'au moins 300 000 tonnes par an exportés vers les Etats-Unis et vers l'Europe. Un nouveau site à Bahia Blanca viendra compléter cette production. Quant aux fameuses rétentions à l'exportation mises en place par le gouvernement argentin, si les producteurs de biodiesel européens les jugent insuffisantes, il ne faut pas oublier qu'elles ont déclenché une crise interne dans le pays, les grands producteurs de céréales et de soja basés en Argentine (y compris européens !) les jugeant excessives, et finalement le biodiesel a été exclu de ces augmentations pour calmer le jeu. Le vieil adage, « deux poids, deux mesures » est bien vivace. Les producteurs européens de biodiesel en visant l'Argentine oublient que la production de biodiesel en Argentine est aussi grandement aux mains de producteurs européens.

El Correo, le 21 décembre 2009 (avec [Reuters](#)).